

PROCES VERBAL

Comité syndical du SEAT

MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2019

Le Comité Syndical du SEAT s'est réuni à 18 heures, le mercredi vingt-cinq septembre deux mille dix-neuf, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Titulaires présents :

Jean-Pierre BUCHE
Gilles PETEL
Bénédicte HEALY

Jean-François DEMERE
Françoise BERNARD
Gérard BRANLARD (départ avant la fin de la séance)

Titulaires excusés :

Pascal BRUHAT
Danien SALLES

Claude DELETANG
Roland BLANCHET

Suppléants présents :

Pierre DUPECHER, représente Pascal BRUHAT

Suppléants excusés :

Hélène FEDERSPIEL
Sylvie ARDOUREL
René GUÉLON
Claude AUBIER
Fabienne LANGUILLE

Gérard BLANCHAMP
Olivier DUMAS
Colette HENRION
Gérard GUILLAUME

Autres personnes présentes

LAIGNEZ Claire, chargée de mission SEAT
HERY Julien, chargé de projet agricole

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants
10	6	1	0	4	7

M. le Président demande si des remarques sont formulées sur le compte rendu du dernier comité syndical qui a eu lieu le 16 juin 2019. Aucune remarque n'est formulée, le compte-rendu est donc accepté et le Président ouvre la séance en présentant l'ordre du jour.

Ordre du jour :

I. Financement

- Renouvellement d'une ligne de trésorerie
- Délibération sur les demandes de subvention LEADER dossiers « animation SEAT 2019-2020 », « communication et évènementiel », « animation FAE (ferme agroécologique expérimentale) », « investissement espace test », « AMO plan guide », « construction d'un hangar agricole »

II. Animation

Présentation du bilan des Ecopolys et retour sur les différentes journées d'animations organisées

III. Point d'avancement du volet alimentation et agriculture

- Présentation de l'étude de faisabilité d'un magasin en circuit-court par le porteur de projet (présentation en début de réunion)
- Point d'avancement de l'étude de faisabilité pour la création d'une ferme maraichère expérimentale
- Délibération animations de la FAE
- Délibération sur l'achat divers pour la zone maraichère
- Délibération pour déposer une demande de subvention au titre de l'APPR
- Délibération sur des adhésions
- Mise en place d'une plateforme de broyage
- Prolongation du contrat de Julien

IV. Questions diverses

Information sur l'avancement de l'étude AMO sur le plan guide

I. Financement

1. Renouvellement de la ligne de trésorerie

Le président fait l'état des subventions qui sont toujours en attente de versement :

Projet	Organisme	Total
Contrat territorial 2017	FEDER	23 670 €
Contrat territorial 2018	Agence de l'eau	45 295 €
Contrat territorial 2018	FEDER	32 181 €
Contrat territorial 2018	CD63	4 600 €
Rétrocession ENS Pacage	CD63	15 000 €
Poste chargé de mission 2017	LEADER	31 123 €
Etude technique et paysagère	LEADER	4 000 €
Etude touristique et pédagogique	LEADER	9 248 €
Poste chargée de mission 2018 / 2019 et outils de communication	LEADER	38 145 €
Ilot Paysans année 2018/2019	LEADER	14 208 €
Création d'une zone de pêche	LEADER	12 040 €

Total 229 509 €

Il explique que le SEAT n'a pas de capacité d'auto-financement et que le développement de ce projet, subventionné à hauteur de 70% dans sa globalité nécessite un fonds de roulement très important. Pour pallier à cette difficulté, une ligne de trésorerie à 200 000€ a été ouverte et arrive à terme au 18/10/2019. Il s'agit aujourd'hui de la renouveler, le Président présente la proposition du crédit agricole :

200 000,00 € sur 12 mois, taux à 0.7% (index Euribor), commission d'engagement à 0.2% du montant.

Par ailleurs le Président précise qu'une question de fonds doit être travaillée avec la banque et les différents partenaires (dont collectivités) sur cette problématique de fonds de trésorerie.

Des échanges dans la salle ont lieu, la possibilité de contractualiser un prêt court-terme est évoqué ainsi que celle de travailler avec les collectivités sur de l'avance de trésorerie.

Le comité syndical délibère à l'unanimité sur le renouvellement de cette ligne de trésorerie.

2. Demande de subvention leader (5 dossiers)

Il est expliqué que plusieurs fiches dépôt concernant des demandes de subventions ont été déposées auprès du Grand Clermont. Ces fiches dépôt nous permettent de pouvoir commencer les dépenses, il s'agit maintenant de déposer les dossiers finaux et de délibérer sur les montants exacts.

Le président présentes les 5 dossiers en cours :

Dossier animation SEAT 2019-2020

Dépenses		Recette	
Types de dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Dépenses matérielles	641,65	LEADER (70%)	55 412,98
Achat de matériel informatique (vidéo projecteur 416,66€HT, imprimante 224,99€HT)	641,65	Autofinancement (30%)	23 748,42
Dépenses immatérielles	78 519,75		
Frais de salaires (poste de chargé de mission Ecopôle, poste de chargé d'animation et de communication, stagiaire évènementiel)	67 669,35		
Dépenses indirectes	10 150,40		
Frais de repas et d'hébergement	700,00		
Coût global de l'opération	79 161,40		79 161,40

Dossier évènementiel / communication

Types de dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Dépenses immatérielles	6 460,02	LEADER (80%)	11 222,04
Diverses prestations d'animations pour des journées d'évènementiels	6 460,02 €	Autofinancement (20%)	2 805,51 €
Dépenses matérielles	7 567,53		
Présentoir de publicité	530,00		
Panneaux thématiques pédagogiques (conception, réalisation et pause)	1 980,00		
Impression de documents	1 324,50		
Appareil photo	224,99		
Achat de barnum	1 141,67		
Achat oriflammes et de drapeaux	1 903,85		
Achat de chapeaux de paille (100)	263,00		
Location d'un générateur	199,52		
Coût global de l'opération	14 027,55		14 027,55

Dossier animation FAE (ferme agroécologique expérimentale)

Dépenses		Recettes	
Types de dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Dépenses matérielles	737,48	LEADER (80%)	36 732,15
Environnement du poste (achat d'un ordinateur, d'un disque dur et d'une clé USB)	737,48 €	Autofinancement (20%)	9 183,04 €
Dépenses immatérielles	45 177,71		
Etudes complémentaires	6 576,80 €		
Salaire chargé de projet agricole	31 826,88 €		
Dépenses indirectes	4 774,03 €		
Frais de déplacement, de repas et d'hébergement	2 000,00 €		
Coût global de l'opération	45 915,19		45 915,19

Présentation détaillée des dépenses des études complémentaires

Objet de la dépense	Prestataires	Dépenses réalisé		Objet de la dépense	Prestataires	Dépenses avenir	
Etude holistique : agronomique et design	Bureau d'étude Terre et Humanisme	1 180 HT		Etude/diagnostic EAU	Eric lenoir Paysagismes de régénération	1 650 HT	Devis réalisé 1650 HT
Certification Agriculture Biologique des parcelles	ECOCERT	3 61 HT		Etude et expertise Serre bioclimatique et serre pépinière	Entreprise Transis'on	1 500 HT	Devis réalisé 1500 euros HT
Agronomique : Broyage des engrais verts	Association des attelages de traits urbains	280 TTC		Etude Economique/Gouvernance et Juridique	Terre de liens/ Association « statut F.A.E »	480 HT	Devis réalisé 480 HT
Etude sols Parcelle F.A.E	Celestat lab	1 125.80HT					
Total des dépenses réalisés		2 946.80 HT		dépenses provisoire avenir		3630 HT devis	Total devis études 6576.80 HT

Dossier investissement espace test agricole

Dépenses		Recettes	
Types de dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Dépense de matériel			
Achat de containers et systèmes de fermeture	4 160,00	LEADER (80%)	18 936,18
Achat de serres	7 666,00	Autofinancement (20%)	4 734,05
Achat d'un système d'irrigation	5 638,41		
Apport de terre végétale	2 440,00		
Achat d'un motoculteur	3 765,82		
Coût global de l'opération	23 670,23		23 670,23

Dossier AMO plan guide

Dépenses		Recettes	
Types de dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Dépenses immatérielles	38 483,33	LEADER (80%)	30 786,66
Mission de maîtrise d'œuvre pour définir le programme d'aménagements extérieurs de l'Ecopôle du Val d'Allier	38 483,33	Autofinancement (20%)	7 696,67
Coût global de l'opération	38 483,33		38 483,33

Dossier construction d'un hangar agricole

Dépenses		Recettes	
Types de dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Dépenses matérielles	22 555,00	LEADER (80%)	18 044,00
Construction d'un hangar agricole sur l'Ecopôle du Val d'Allier	20 675,00	Autofinancement (20%)	4 511,00
Mission de contrôle technique et sécurité	1 880,00		
Coût global de l'opération	22 555,00		22 555,00

L'ensemble de ces demandes de subventions sont délibérées à l'unanimité.

3. Demande de subvention auprès de l'APRR

Le Président explique que le SEAT a déposé un dossier d'intention auprès du fonds de compensation collective agricole créé dans le cadre de la création de l'A75 entre Clermont-Ferrand et le Crest. Ce fonds de compensation est géré par la chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, c'est une première expérimentation au niveau national.

Le dossier a été retenu dans le cadre d'une pré-sélection, il s'agit maintenant de déposer officiellement la demande de subvention.

Le Président présente les dépenses et le tableau de financement et propose au comité syndical de délibérer sur une demande de subvention à 80% sur un montant prévisionnel de dépense à 80 000€. Les conditions exactes de financement ne sont pas encore définies mais il est envisageable que ce fonds intervienne à 80% des dépenses éligibles. Le Président explique le contenu du dossier qui comprend uniquement des dépenses d'investissement (terrassment, système d'irrigation, container de stockage matériel et légume, récupération des eaux pluviales...).

Le comité syndical délibère à l'unanimité sur cette demande de subvention.

I. Animations

1. Bilan des Ecopolys 2019

Bilan financier des Ecopolys 2019 (200 personnes présentes sur la journée)

Dépenses			Recettes	
Type de dépenses	Prestataire	Montant HT	Type de de recettes	Montant HT
Organisation de tours en calèche pour la journée des Ecopolys	Attelage de traits urbains	430,00	LEADER	5 479,51
Stand d'animation autour de la cuisine	Anis Etoilé	400,00	DALD	600,00
Mise en place et prêt d'une exposition sur les chauves-souris	Chauves-Souris Auvergne	290,00	Autofinancement	1 519,88
Cartographie du site de l'Ecopôle pour réaliser des parcours d'orientation	Steve Lecompte	600,00		
Animation d'un atelier découpage/collage avec des matières recyclées	Hélène Jourdain - La tête dans les idées	450,00		
Organisation d'un chantier participatif pour la construction d'un séchoir solaire	Entreprise Marius Wood	364,92		
Organisation d'une animation sur les enjeux de réversibilité des constructions	Marc Boinet Architecte-constructeur-animateur	296,10		
Prestation pour un concert de 2 heures	Music is music	600,00		
Installation et démontage des stands, gestion de la buvette	Association pêche et nature du Val d'Allier	500,00		
Location de 3 toilettes sèches et animation autour de leur utilisation	Le Boutavan	786,00		
Achat de 100 chapeaux de paille pour reconnaître les organisateurs des Ecopolys	WebCom stimulateur de communication	263,00		
Prise en charge des repas pour les intervenants lors de la journée des Ecopolys	Mairie de Pérignat-ès-Allier (Centre de loisirs)	216,00		
Achat de drapeaux et oriflammes au nom de l'Ecopôle du Val d'Allier	Manufacture des drapeaux UNIC	1 903,85		
Location d'un générateur pour la manifestation des Ecopolys	Kiloutou	199,52		
Prise en charge de repas pour les intervenants	Roul ma soupe	24,00		
Déplacement de blocs béton	SIVOM	276,00		

TOTAL		7 599,39		7 599,39
-------	--	----------	--	----------

Aucune remarque n'est faite sur la présentation de ce bilan. Le Président explique cependant que cette année, lors de la journée des Ecopolys a beaucoup souffert de la canicule qui justifie que le nombre de visiteurs attendu n'ait pas été atteint.

2. Bilan des autres animations

Le Président explique qu'un document a été mis en place en interne afin de suivre les animations et les visites réalisées sur le site de l'Ecopôle, permettant ainsi de comptabiliser le nombre de personnes touchées et d'évaluer l'attractivité du site.

Ainsi on estime à 591 personnes touchées depuis juin.

Les prochaines visites ou animations proposées pour le mois d'octobre sont :

- Randonnée sur l'Ecopôle avec Auvergne Mekong
- Activité de tir à l'arc avec Alliance des Volcans d'Auvergne
- Eurobirdwatch avec la LPO
- Chantier bénévole avec la LPO

Le SEAT développe également des animations payantes :

ANIMATIONS PAYANTES	DATE	COUT POUR LE SEAT	PRIX	PERS TOUCHES
Ecole des Martres de Veyre	06 juin	0€	380 €	50
Traction animale	11 sept	280 €	20 €	10 (1 paiement)
ACCEUIL DE GROUPES	DATE	COUT POUR LE SEAT	PRIX	PERS. TOUCHES
UMR des Territoires	09 juillet		500 €	50
FRANE Auvergne	17 sept		500 €	20

Les animations et visites proposées ont rapportées au SEAT 1 400€ et ont couté 260 € depuis le début de l'année.

II. Point d'avancement du volet alimentation et agriculture

1. Présentation de l'étude de faisabilité d'un magasin en circuit-court

Intervention du porteur de projet « Le Goût Pile », Géraud Mousnier, en début de réunion pour présenter son étude de faisabilité pour la réalisation d'un magasin en circuit-court.

Cette présentation est jointe au présent compte-rendu. Suite à son étude de faisabilité, le porteur de projet juge le positionnement du magasin sur la commune de Pérignat rentable et souhaite poursuivre ce projet.

Il interroge les élus sur le positionnement du magasin en expliquant les différents scenarii travaillés :

- localisation du magasin en centre bourg de Pérignat (approche multiservices en lien avec les autres commerces à proximité)
- localisation du magasin sur le site de l'Ecopôle (approche plus touristique et pédagogique). Le porteur de projet propose dans ce cas de travailler sur une période test de juin à septembre 2020

(20 000€ d'investissement nécessaires). A l'issue de cette phase de test, et en fonction du bilan réalisé, une installation permanente ou non pourra être envisagée.

- localisation du magasin en centre bourg avec une antenne saisonnière possible sur le site de l'Ecopôle à long terme.

Suite au départ du porteur de projet, un débat a lieu sur l'opportunité de positionner une activité commerciale sur le site de l'Ecopôle. Gilles PETEL s'interroge sur l'intérêt de positionner un intermédiaire commercial sur le site. Le Président explique que l'Ecopôle du Val d'Allier se positionne comme un lieu de démonstration et de pédagogie autour de l'alimentation et de l'environnement, cela passe également par la consommation. Ce projet paraît complémentaire à la commercialisation en directe qui est en train de se structurer avec les espaces test agricoles. Il est rappelé que le projet du Goût Pile comprend un volet important d'animation et de sensibilisation en plus du volet commercial.

Le comité syndical se positionne (vote de principe) à la majorité (6 pour et 1 abstention) en faveur d'une période de test du magasin sur l'Ecopôle du Val d'Allier (zone Champmot). Un travail entre le SEAT et le porteur de projet devrait définir les conditions de cette période de test qui fera l'objet d'une délibération.

Il est cependant expliqué que dans le cadre de l'AMO pour la réalisation d'un plan guide d'aménagement (maîtrise d'œuvre confiée à l'association rural combo et le cabinet vous êtes d'ici), un COPIL composé des deux communautés de communes, de la CAM, du CD63 et du grand Clermont devrait se réunir le 8 octobre. Cette proposition devra ainsi être validée par cette instance.

Départ de Gérard BRANLARD

2. Point d'avancement de l'étude de faisabilité pour la création d'une ferme maraîchère expérimentale

Julien Hery, salarié du SEAT depuis mars 2019 en charge de l'étude pour la réalisation d'une ferme agroécologique expérimentale (FAE) présente la première partie de l'étude de faisabilité en développant les points suivants :

- Etat des lieux : agronomique, Energie/Eau, Biodiversité /écosystème, design et aménagement de l'Espace
- Définition des objectifs/mission de la ferme maraîchère expérimentale
- Orientation de la FAE : stratégies de cultures, gouvernance/statuts F.A.E, financement F.A.E, vente/commercialisation, communication/partenaires/réseaux

Julien HERY fait également un point sur les éléments à retravailler d'ici la fin de sa mission (ouverture d'une plateforme de broyage et d'une aire de compostage, la gouvernance et le statut du maraîcher, le modèle économique de la ferme...).

Plusieurs questions techniques sur les méthodes de culture et l'état des lieux réalisé sont posées à Julien Hery. Avant de quitter la salle, Julien HERY présente les délibérations en lien avec ses missions.

3. Délibération animations FAE

1) Initiation Traction Animale (Gerard Parrin) Septembre 2019

Le Président explique que dans le cadre de l'étude de faisabilité de la ferme agroécologique expérimentale, des journées de formation / action pourraient être organisées.

Il est proposé de réaliser des journées de formation/action sur deux thématiques différentes.

La première pour tester la faisabilité de la traction animale sur le site pourrait avoir comme objectif de broyer de l'engrais vert. Une prestation de 280€ est nécessaire pour la location du cheval et du cocher.

La deuxième concernerait des journées de formation/action sur la réalisation de compost fermier et ne nécessiterait aucune dépense spécifique.

Ces deux journées seraient animées par Julien Hery. Outre de participer au développement des animations sur le site, ces journées permettaient de participer à l'étude de faisabilité de la ferme afin qu'elle soit opérationnelle l'année prochaine. Cela implique notamment qu'un travail du sol soit réalisé dès maintenant. Il est proposé d'ouvrir les inscriptions pour une vingtaine de personnes, le prix de ces formations / action pourraient être fixé à 20€ la journée et à 15€ la demi-journée. Les personnes pourraient payer par chèque au nom du trésor public et le SEAT émettrait des titres de recettes.

Le comité syndical délibère à la majorité (5 pour et 1 abstention) sur l'organisation de ces journées de formation / action et fixe les prix de ces journées à 20€TTC la journée et 15€TTC la demi-journée. Une enveloppe de 280€ TTC pour l'animation sur la traction animale est validée.

4. Achat divers pour la zone Champmot matières organiques

Dans le cadre de l'étude de faisabilité, le Président explique qu'il y a une nécessité d'améliorer la fertilité des sols avant une installation opérationnelle. Il propose ainsi d'acheter plusieurs matières organiques et propose de valider un montant de 1500€ HT comprenant le transport et la livraison de compost de déchets verts, de fumier de vache et de cheval.

Cette enveloppe est validée à la majorité (5 pour et 1 abstention) par le comité syndical.

Par ailleurs, plusieurs problèmes ont été identifiés dans le système d'irrigation mis en place sur la zone Champmot. En effet cet été l'alarme s'est mise plusieurs fois en marche à cause d'un charriage de sable trop important. Ainsi il est important de pouvoir améliorer ce système afin de ne pas risquer d'endommager l'ensemble du dispositif d'irrigation. Plusieurs solutions sont envisagées :

Pompe/forage actuel	Solution Court terme (d'ici fin d'année)	Solution moyen terme (2020/2021)	Long terme 2020/2023
PB SABLE +++ risque d'endommager tout le système pompe et forage	URGENT Séparateur de sable voir devis Francis Nutri-O	Séparateur et variateur de fréquences	Séparateur et variateur de fréquences
Pb Alarm level forage 19m Nappe phréatique basse+++	Mesurer quantité eau nécessaire par rapport au surface cultivé court/moyen/long terme études en cours par Simon Rancœur et NUTRI O	Stockage eau Citerne souple 200m3 et récupération toiture hangar et autres (lotissement phyto-épurassions) Creuser plus profond le forage	2 -ème forage 2eme citerne souple Mares permanentes Et temporaires
Maintenance et longévité du système	Variateur de fréquence hydrocyclone Voir devis Francis Nutri-O	Maintenance obligatoire et règles de fonctionnement	Maintenance obligatoire et règles de fonctionnement forage/pompe

Il est proposé de valider le devis de Nutri-O pour l'achat d'un séparateur de sable hydrocyclone avec purge automatique à environ 3 500€ HT.

Par ailleurs, il est important de mieux anticiper les périodes de sécheresse, la pompe s'est en effet mise en défaut plusieurs fois cet été à cause de l'abaissement du niveau de la nappe phréatique. Le Président propose ainsi de définir une enveloppe de 5 150€ HT pour du terrassement afin de récupérer naturellement l'eau de pluie sur les parcelles et de positionner la citerne de récupération des eaux à côté du bâtiment afin de récupérer les eaux pluviales.

Les dépenses présentées (5 150€ HT et 3 500€ HT) sont validées par le comité syndical à la majorité (5 pour et 1 abstention).

5. Délibération sur des adhésions

Dans le cadre du développement des projets autour de l'alimentation et de l'agriculture, il est proposé au SEAT d'adhérer à un certain nombre de structures :

Type d'organisme	Nom de l'organisme	Activité	Prix adhésion
Organisme agricole	Bio 63/FRAB AURA	Réseau en agriculture biologique	105
Organisme agricole	Ilots Paysans	Soutien espace test agricole/partenariat	25
Organisme agricole	Terre de liens	Réseaux des fermes/foncier	50
Organisme agricole	Réseau des semences paysannes	Semences paysannes	150
Organisme agricole	Les croqueurs de pomme 63	Conservation de fruitiers locaux	35
Organisme Pédagogique	CIVAM	Accueil/Animation/Alimentation	40
Organisme Pédagogique	Terre et humanisme	Stage/formation/suivi bureau d'étude	36
Organisme Pédagogique	LPO	Partenaires/liens avec zone Naturaliste	23
Organisme Pédagogique	CPIE	Animation/formation/stages	50
Organisme Pédagogique	CEN	Formation, stage verger taille, greffe	15
Organisme Expérimentale	Université populaire de permaculture	Réseau en permaculture (formations, stages..)	25
TOTAL			554

Le comité syndical délibère à la majorité (5 pour et 1 abstention) à l'adhésion de l'ensemble de ces structures.

6. Mise en place d'une plateforme de broyage

Le Président explique que la création de broyat (issu de la taille de haies, d'arbres, d'arbustes et feuilles mortes) est très intéressante dans le cadre des activités agricoles développées sur le site de l'Ecopôle ainsi que pour l'entretien des plantations sur l'ensemble du site.

Par ailleurs il est expliqué que la commune de Pérignat-ès-Allier n'a pas de plateforme de broyage et que les habitants sont obligés d'aller à la déchetterie de Billom pour déposer les déchets issus de l'entretien de leurs jardins.

Ainsi le Président propose qu'une plateforme de broyage puisse être mise en place sur le site de l'Ecopôle sur la zone Champmot qui est plus particulièrement dédiée aux activités anthropiques.

Cette plateforme serait ouverte dans un premier temps à quatre structures professionnelles : le SEAT, à la mairie de Pérignat-ès-Allier, à la Régie de territoire et à la LPO Auvergne.

Cette plateforme serait également ouverte au public dans un premier temps les mercredis matin.

Les structures professionnelles participeraient financièrement au bon fonctionnement de cette plateforme de broyage alors que ce service serait gratuit pour les particuliers.

En fonction de l'organisation de ce nouveau service, celui-ci sera amené à se développer et à s'ouvrir plus largement (période de dépose pour les particuliers plus adaptée).

Le Président propose que ce soit la Régie de Territoire dans le cadre du chantier d'insertion mis en place sur l'Ecopôle (marché de prestation sociale) qui en soit le gestionnaire.

Le comité syndical délibère à la majorité (5 pour et 1 abstention) sur la mise en place d'une plateforme de broyage sur le site de l'Ecopôle et autorise le Président à rédiger un règlement de fonctionnement.

7. Prolongation du contrat de Julien

Julien Hery a été embauché par le SEAT pour une période de 6 mois afin de réaliser une étude de faisabilité pour la création d'une ferme expérimentale sur la zone Champmot de l'Ecopôle.

Compte-tenu de l'avancement de sa mission et des éléments qu'il reste à définir, il est proposé de renouveler son contrat pour une durée de 4 mois à temps plein, afin qu'il puisse poursuivre son travail jusqu'au 31 décembre 2019. Il s'agit ainsi de délibérer sur la création d'un poste non permanent à temps plein pour 4 mois.

Le Président propose également d'ouvrir un poste non permanent à 80% de janvier à février 2020 afin que Julien puisse progressivement s'installer en tant qu'exploitant sur le site.

Il s'agit ainsi de délibérer sur la création d'un poste non permanent à temps non complet pour 2 mois, de janvier à février 2020.

Le comité syndical délibère à la majorité (5 pour et 1 abstention) pour la prolongation du contrat de Julien HERY dans les conditions présentées.

Fin de la réunion à 21h30